

Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion

DOCUMENT SYNTHÈSE

Ce document synthèse a été élaboré en soutien à la consultation publique qui vise à doter le Québec d'une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion.

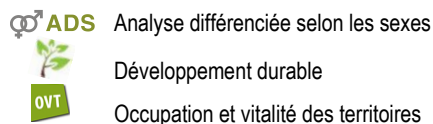
Il présente la vision, les principes directeurs et les choix stratégiques qui, une fois adoptés, seront les fondements de la nouvelle politique.

Plus qu'une consultation publique, c'est une démarche de concertation et de mobilisation de la société québécoise qui est proposée. Cette démarche poursuit notamment les objectifs suivants :

- favoriser une meilleure compréhension des enjeux actuels concernant l'immigration, la diversité et l'inclusion ainsi que des fondements du modèle de l'interculturalisme québécois;
- susciter l'engagement des partenaires et des acteurs concernés dans l'édification d'un Québec interculturel, pluriel et inclusif;
- déterminer des objectifs et des pistes d'action efficaces.

Le document synthèse et l'ensemble des documents préparés en vue de la consultation publique peuvent être consultés sur le site de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca.

Les principes d'analyse différenciée selon les sexes, de développement durable et d'occupation et de vitalité des territoires, représentés par les symboles ci-dessous, ont été respectés dans l'élaboration du Cahier de consultation. Ces principes guideront tous les travaux qui découleront de la consultation.



Ce document a été réalisé par la Direction générale de l'énoncé de politique du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Direction des affaires publiques et des communications
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Édifice Gérald-Godin
360, rue McGill, bureau 2.09
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Région de Montréal : 514 864-9191
Partout ailleurs au Québec : 1 877 864-9191

Appareil téléscripteur pour les personnes sourdes et malentendantes
Région de Montréal : 514 864-8158
Partout ailleurs au Québec : 1 866 227-5968

La version anglaise est disponible sur demande sous le titre *Towards a new Québec policy on immigration, diversity and inclusion – Summary*.

Soucieux de protéger l'environnement, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion favorise l'utilisation de papier fabriqué à partir de fibres recyclées pour la production de ses imprimés et encourage le téléchargement de cette publication.

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, décembre 2014

ISBN : Version imprimée : 978-2-550-71998-4
Version électronique : 978-2-550-71999-1

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée.

UN QUÉBEC INTERCULTUREL, PLURIEL ET INCLUSIF

Depuis près de 25 ans, le Québec s'appuie sur la politique *Au Québec pour bâtir ensemble* pour fonder son action en matière d'immigration et d'intégration. En 1991, la signature de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* a consolidé et élargi les pouvoirs du Québec dans trois grands champs d'intervention : la planification de l'immigration; la sélection exclusive des personnes immigrantes se destinant à son territoire, à l'exception des personnes parrainées dans le cadre du regroupement familial et des personnes ayant obtenu sur place le statut de réfugié; la maîtrise d'œuvre des services d'accueil des personnes immigrantes et d'intégration linguistique, culturelle et économique pour les personnes résidentes permanentes au Québec.

Par la suite, le Québec a structuré ses interventions au moyen de plusieurs stratégies qui s'appuyaient sur les assises de la politique *Au Québec pour bâtir ensemble*. Les exercices de planification pluriannuelle de l'immigration accomplis depuis 1990 ont été guidés par la volonté formulée dans cette politique d'associer l'immigration à quatre grands défis, soit : le redressement démographique, la prospérité économique, la pérennité du fait français et l'ouverture sur le monde.

Le Québec fait preuve d'ouverture, de sensibilité, de dynamisme et d'originalité pour saisir les opportunités offertes par sa diversité ethnoculturelle. Il a su bâtir, au fil des années, le modèle de l'interculturalisme québécois dans une recherche d'équilibre entre, d'un côté, la continuité d'une identité collective intimement liée à l'histoire du Québec, de même que son caractère distinct et francophone et, d'un autre côté, l'ouverture à l'enrichissement mutuel par la reconnaissance de la diversité et par la valorisation du dialogue et du rapprochement interculturels.

Bien que plusieurs constats de l'époque demeurent pertinents, certains enjeux ont grandement évolué. De plus, en dépit des progrès significatifs réalisés depuis 1990, les interventions des dernières années n'ont pas porté tous les fruits attendus et des phénomènes nouveaux ont émergé.

La nouvelle politique proposée et soumise à la consultation publique préconise une vision porteuse d'un projet collectif rassembleur pour l'ensemble de la société. Le Cahier de consultation cherche à favoriser une meilleure compréhension des fondements de l'interculturalisme québécois et des enjeux actuels concernant l'immigration, la diversité et l'inclusion. Il cherche aussi à susciter l'engagement de la population, des partenaires et des acteurs concernés dans l'édification d'un Québec interculturel, pluriel et inclusif.

La consultation publique se veut donc une occasion de concertation et de mobilisation pour faire en sorte que l'immigration corresponde davantage aux choix de société du Québec. La consultation vise à apporter des solutions aux obstacles à l'intégration et à la participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles et à répondre aux inquiétudes exprimées par une partie de la population à l'égard de l'immigration, lesquelles sont alimentées par une crainte de voir l'identité nationale et les valeurs communes compromises par la diversité ethnoculturelle croissante.

Cette nouvelle politique québécoise actualisera par la suite les assises de la planification pluriannuelle de l'immigration à partir de 2016.

La nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion

La nouvelle politique propose une vision, des principes directeurs et des choix stratégiques qui guideront l'action du Québec en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion. Celle-ci s'appuie sur les principales assises de l'interculturalisme québécois qui sont les suivantes :

- L'identité québécoise, plurielle et dynamique, qui s'enrichit par la contribution des personnes de toutes origines tout en étant intimement attachée à la continuité de son caractère distinct et francophone ainsi qu'à la contribution historique des Autochtones et de la communauté québécoise d'expression anglaise;

- La langue française, langue officielle du Québec et la langue commune de l'espace public de la société québécoise;
- L'ouverture aux apports multiples, où la diversité et les appartenances plurielles de la population, qui se manifestent librement dans la vie publique, sont reconnues et valorisées;
- Un accès équitable aux ressources, services, institutions et espaces publics pour chaque Québécoise et chaque Québécois, et ce, sans discrimination;
- La participation active à la société, qui est attendue et encouragée;
- Le rapprochement interculturel, où les contacts positifs entre des personnes de toutes origines favorisent des relations civiques harmonieuses, de nouveaux liens de solidarité et contribuent à prévenir les préjugés, l'intimidation et la discrimination;
- Une conception de l'intégration des personnes immigrantes qui repose sur la réciprocité et sur le partage des valeurs communes de la société québécoise;
- La médiation et les ajustements mutuels, dans le respect des principes fondamentaux de la société québécoise.

La première partie du Cahier de consultation explique les fondements de la nouvelle politique québécoise qui est envisagée. Les choix effectués collectivement pour bâtir une société pluraliste, libre et démocratique sont rappelés. Ceux-ci sont énoncés comme suit.

Le Québec, une société pluraliste, libre et démocratique :

- déterminée à affirmer son caractère distinct et francophone en Amérique du Nord et à préserver les droits consacrés des Autochtones et de la communauté québécoise d'expression anglaise;
- profondément attachée aux droits de la personne;
- comptant sur la contribution de toutes et de tous pour assurer sa vitalité démocratique, économique et culturelle;
- concevant sa diversité comme une richesse et misant sur le rôle incontournable de l'immigration pour contribuer à son développement.

La vision

La politique proposée met en relief ce qui compromet les choix de société et se projette vers l'avenir pour concrétiser la vision suivante :

Le Québec, une société francophone, inclusive et fière de sa diversité, qui aspire à une plus grande cohésion sociale par la participation de chacune et chacun à la vie collective et qui conçoit l'immigration comme une richesse essentielle à son développement.

C'est grâce à la participation de l'ensemble de la population, dans toute sa diversité et dans le respect des principes fondamentaux de la société québécoise, que les liens de solidarité qui unissent les Québécoises et les Québécois se renforceront et qu'ils se traduiront par une plus grande cohésion sociale.

Les principes directeurs

Six principes directeurs guident la politique. Les trois premiers constituent des normes éthiques, soit : la reconnaissance, l'équité et l'engagement partagé. Les trois autres sont des principes de gouvernance. Il s'agit de l'accès au savoir, de la subsidiarité et de l'efficacité. Ces principes permettent de réaliser la vision en assurant la cohérence des choix stratégiques déployés. Autrement dit, ils fournissent un cadre d'analyse et d'interprétation de l'engagement public.

Les enjeux et les choix stratégiques

Le projet de politique adopte une approche globale qui s'articule autour de trois grands enjeux auxquels le Québec fait face pour réaliser la vision proposée. Pour chacun des enjeux, des choix stratégiques sont retenus afin de cerner les actions susceptibles d'apporter une réponse adéquate aux préoccupations soulevées.

Enjeu 1 – Une société inclusive permettant la pleine participation par un engagement collectif et individuel

Ce premier enjeu rappelle le principe d'engagement partagé où l'intégration, la participation et l'inclusion relèvent à la fois des personnes, qui sont parties prenantes à l'édification de la société québécoise par une participation réussie, et de la société, dans son ensemble, qui reconnaît et valorise la contribution de toutes et de tous.

Le Québec étant pluriel, il doit être inclusif. Ainsi, il doit faire en sorte que personne ne soit laissé de côté sur la base de différences ethnoculturelles réelles ou présumées en permettant la pleine participation des personnes de toutes origines dans le respect des balises qu'impose la culture publique commune. Les sociétés qui ne se préoccupent pas d'inclusion favorisent les dynamiques de marginalisation et de repli identitaire, des terreaux fertiles à la montée de tensions sociales.

Enjeu 2 – Une immigration reflétant les choix de société

Ce deuxième enjeu propose une modernisation et une amélioration des façons de faire afin que l'immigration soit davantage en phase avec les besoins du Québec, soit la vitalité du français, la prospérité et la diversité, et qu'elle contribue de façon significative au dynamisme des régions. Une meilleure adéquation entre les choix de société et le profil des personnes immigrantes éviterait des pertes importantes tant pour les personnes elles-mêmes, qui peuvent éprouver des difficultés d'intégration, que pour la société, qui se voit privée de leur contribution, alors que la participation de chaque personne est un facteur important de développement économique, social et culturel.

Le Québec doit aussi continuer de veiller au principe de regroupement familial et poursuivre l'action du Québec en matière de solidarité internationale en accueillant des personnes qui fuient les guerres et les menaces ainsi qu'en répondant à d'autres situations humanitaires.

Enjeu 3 – Une gouvernance responsable, cohérente et efficace

Ce troisième enjeu est un appel à la mobilisation qui s'appuie sur la contribution et la concertation de l'ensemble des acteurs concernés selon une approche intégrée. Il vise aussi à mettre en place un cadre de gestion qui lui offre un levier structurant pour atteindre avec pertinence, efficacité et efficience les buts visés par la politique. Une politique qui ne mise pas sur un effort global concerté risque de se retrouver dans l'impossibilité d'aller au-delà des discours d'intention et de se traduire de façon efficace dans la réalité.



Au total, 10 choix stratégiques sont proposés et 30 pistes de réflexion sont soulevées afin d'aller plus loin dans l'analyse de l'environnement et de proposer des stratégies d'action aptes à favoriser la pleine participation, en français, des personnes de toutes origines au développement économique, social et culturel de la société de même qu'à édifier une société ouverte, partageant fièrement une identité basée sur des valeurs et une langue communes ainsi que sur un parcours historique spécifique.

UN QUÉBEC INTERCULTUREL, PLURIEL ET INCLUSIF

Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion

Le Québec, une société pluraliste, libre et démocratique :

- déterminée à affirmer son caractère distinct et francophone en Amérique du Nord et à préserver les droits consacrés des Autochtones et de la communauté québécoise d'expression anglaise;
- profondément attachée aux droits de la personne;
- comptant sur la contribution de toutes et de tous pour assurer sa vitalité démocratique, économique et culturelle;
- concevant sa diversité comme une richesse et misant sur le rôle incontournable de l'immigration pour contribuer à son développement.

Cependant, il demeure :

- que la capacité d'action de personnes immigrantes et de minorités ethnoculturelles se heurte à des obstacles systémiques compromettant ainsi les principes fondamentaux, le dynamisme et la prospérité de la société québécoise;
- que des inquiétudes sont exprimées au sein de la société à l'égard des différences ethnoculturelles;
- que le volume et la composition de l'immigration doivent être débattus;
- qu'une législation sur l'immigration et des pratiques désuètes nuisent particulièrement à l'adéquation optimale entre le profil des personnes immigrantes et les besoins du Québec.

VISION

Le Québec, une société francophone, inclusive et fière de sa diversité, qui aspire à une plus grande cohésion sociale par la participation de chacune et chacun à la vie collective et qui conçoit l'immigration comme une richesse essentielle à son développement.

PRINCIPES

Normatif

Reconnaissance
Équité
Engagement partagé

Gouvernance

Accès au savoir
Subsidiarité
Efficience

CHOIX STRATÉGIQUES

| | |
|---|---|
| ENJEU 1 UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE PERMETTANT LA PLEINE PARTICIPATION PAR UN ENGAGEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL | 1.1 Une diversité reconnue et des échanges interculturels ouverts et actifs |
| | 1.2 Des institutions et des milieux inclusifs |
| | 1.3 Des personnes parties prenantes à l'édification de la société québécoise par une participation réussie |
| | 1.4 Une société exempte de préjugés, de discrimination, d'intimidation et de racisme |
| ENJEU 2 UNE IMMIGRATION REFLÉTANT LES CHOIX DE SOCIÉTÉ | 2.1 Un système d'immigration compétitif permettant d'attirer, de sélectionner et de favoriser l'établissement durable de talents stratégiques qui contribuent à la vitalité du français, à la prospérité et à la diversité |
| | 2.2 Un attachement au principe de réunification familiale et une volonté de partager avec la communauté internationale l'accueil des personnes réfugiées et de répondre à d'autres situations humanitaires |
| | 2.3 Un système d'immigration performant qui valorise l'autonomie des personnes dans leurs démarches |
| | 2.4 Une contribution significative au dynamisme des régions |
| ENJEU 3 UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE, COHÉRENTE ET EFFICACE | 3.1 Un engagement concerté de l'ensemble des ministères, des organismes et des partenaires des milieux de vie et une prise en compte intégrée de la diversité dans leurs stratégies d'action |
| | 3.2 Des efforts déployés avec rigueur et responsabilité dans une perspective de performance et d'évaluation continue pour en assurer la pertinence |

